RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

APPEL A CANDIDATURES

SIEGES VACANTS DES REPRESENTANTS DES USAGERS (RU) EN COMMISSION DES USAGERS (CDU)

[GIRONDE - 33]

L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine lance un nouvel appel à candidatures régional pour la désignation des représentants des usagers (RU) en commission des usagers (CDU) sur les sièges vacants suite au renouvellement datant de fin 2022 (R.1112-83 et 85 du Code de la Santé Publique).

Le représentant des usagers (RU) est le porteur de la parole des usagers du système de santé, garant du respect de leurs droits et de leurs intérêts. Il siège dans les instances et commissions au sein desquelles il est mandaté et est membre d'une association d'usagers du système de santé agréée.

La mission de représentation des usagers a été définie, en particulier par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, mais aussi par l'ordonnance du 24 avril 1996 et par la loi du 9 août 2004. En Nouvelle-Aquitaine, environ 248 CDU sont installées dans les établissements de santé (publics ou privés). Ces instances travaillent à l'amélioration de la prise en charge des usagers au sein des établissements.

Dans le département de la Gironde, 98 mandats de représentants des usagers en CDU sont à pourvoir.

Sont donc ouverts à candidature les postes dans les CDU des établissements suivants :

[Gironde - 33]		
ETABLISSEMENTS	**POSTES VACANTS TITULAIRES**	**POSTES VACANTS SUPLEANTS**
CENTRE HOSPITALIER BAZAS	1	2
CENTRE HOSPITALIER DE LA HAUTE GIRONDE	0	1
CENTRE DE READAPTATION (ASSOCIATION RENOVATION)	0	2
CENTRE DE SANTE MENTALE MGEN	0	1
CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE THIERS	0	2
HOPITAL DE JOUR (S.H.M.A.)	1	2
HOPITAL DE JOUR DU PARC (ASSOCIATION RENOVATION)	1	1
KORIAN LES GRANDS CHENES	0	2
MAISON DE SANTE MARIE GALENE	0	1
NOUVELLE CLINIQUE CHIRURGICALE BEL AIR	0	2

POLYCLINIQUE DE BORDEAUX CAUDERAN	1	2
CLINIQUE ESTHETIQUE AQUITAINE	2	2
CLINIQUE ANOUSTE	1	1
CENTRE DE READAPTATION FONCTIONNELLE DE LA TOUR DE GASSIES	0	1
POLYCLINIQUE JEAN VILLAR	0	2
CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC	0	1
CLINIQUE KORIAN LES HORIZONS	1	2
LADAPT NOUVELLE-AQUITAINE CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION CHATEAU RAUZE	2	2
KORIAN CLINIQUE LES HAUTS DE CENON	1	2
HOPITAL DE JOUR – INICEA	0	2
HOPITAL DE JOUR LES PLATANES	2	2
S.A.S POLYCLINIQUE DE BORDEAUX-TONDU	0	1
AURAD AQUITAINE	0	2
RESIDENCE FONTAINES DE MONJOUS	0	2
CLINIQUE SAINTE ANNE	1	2
CENTRE MONTALIER	1	2
CLINIQUE D'ARCACHON	0	2
HÔPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT	0	2
CLINIQUE LA ROSE DES SABLES	0	1
CENTRE MEDICAL LA PIGNADA	1	2
HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS L'OISEAU-LYRE	1	2
CLINIQUE MUTUALISTE DU MEDOC	1	2
CLINIQUE CHIRURGICALE DU LIBOURNAIS	0	2
CLINIQUE AVICENNE	0	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

HAD DES VIGNES ET DES RIVIERES	**0**	**2**
CENTRE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION LES LAURIERS	**0**	**1**
POLYCLINIQUE BORDEAUX RIVE DROITE	**0**	**2**
CLINIQUE DU SPORT	**1**	**2**
HÔPITAL PRIVE SAINT MARTIN	**0**	**1**
CENTRE DE SOINS PODENSAC	**2**	**2**
CENTRE HOSPITALIER DE SAINTE FOY LA GRANDE	**0**	**2**
CLINIQUE BETHANIE	**1**	**1**
CLINIQUE KORIAN LES FLOTS	**0**	**1**
ETABLISSEMENT SANITAIRE AUTORISE EN PSYCHIATRIE FONDATION JOHN BOST	**2**	**2**

Les associations agréées d'usagers peuvent proposer la candidature du représentant des usagers à la Délégation départementale de l'ARS à l'adresse mail suivante : ars-dd33-direction@ars.sante.fr

Avant le dépôt de candidature, le candidat peut contacter l'établissement pour toute question sur le fonctionnement de la CDU. La délégation de l'ARS pourra ensuite procéder à la désignation si la candidature est valide. Tout nouveau représentant des usagers n'ayant pas fait de formation de base devra suivre cette formation (2 jours) dans les 6 mois suivants la désignation.

Cette liste est à jour à la date du 22/03/2024, des candidatures peuvent être en cours sur ces postes. Une mise à jour de cette liste sera mise sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Si un poste vous motive, nous vous invitons à remplir le dossier de candidature sur le site internet de l'ARS et à l'envoyer directement à votre délégation départementale pour traitement de votre candidature.